

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Mensuel

n° 238  
JANVIER  
2023

[www.ville-lacrece](http://www.ville-lacrece)

 Ville de La Crèche

p. 2

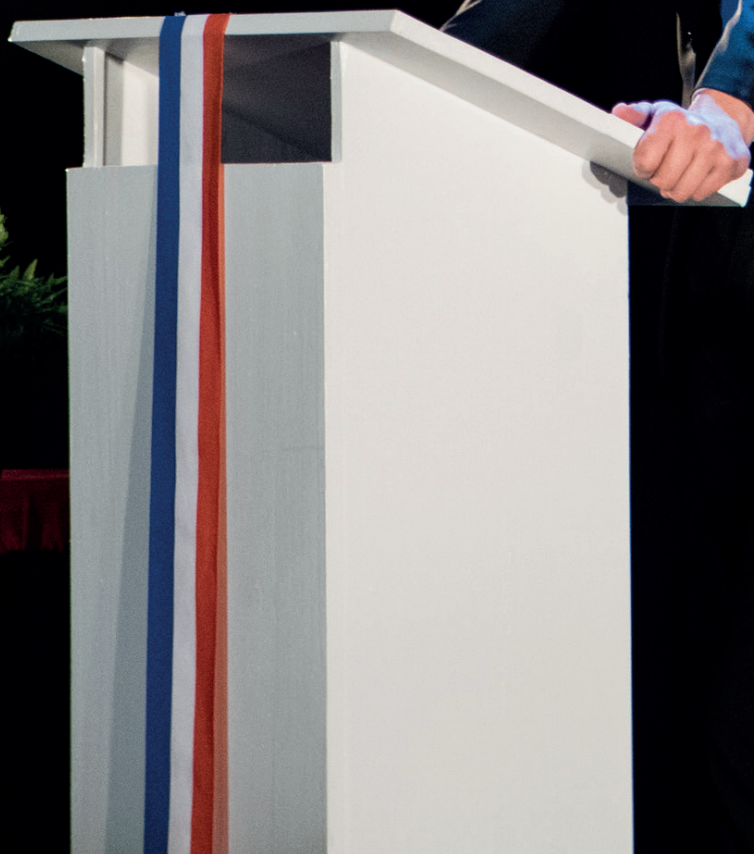
Salle comble pour  
Guillaume Meurice

p. 3

Une nouvelle mutuelle  
de santé communale

p. 7

L'intercommunalité  
soutient les jeunes  
porteurs de projets





## L'édito de la maire

Nous avons vécu un mois de décembre, à l'image de cette année, tout à fait particulier : l'ambiance nationale morose, marquée par une crise sanitaire dont nous n'arrivons pas à sortir, une guerre aux portes de l'Europe et des coûts d'énergie qui, avant de nous faire réfléchir à l'impact carbone de nos vies, nous plongent, particuliers comme collectivités, dans l'angoisse de boucler nos budgets.

En parallèle, on ressent l'envie de faire du lien :

la commune s'est parée de ses atours festifs,

### L'ENVIE DE FAIRE DU LIEN

les commerçants ont embelli leurs vitrines, le marché de Noël a été un vrai succès, et avant lui, les manifestations dans le cadre du Téléthon, que nous sommes si heureux de voir revenir sur notre commune, ont permis de magnifiques élans de solidarité. La collecte de jouets et de boîtes solidaires a de nouveau battu son plein. Les Créchoises et les Créchois montrent que la vie continue.

Alors pour rester positifs, j'ai le souhait de vous dire que 2023 va être une grande et belle année. Nous vous invitons (enfin !) à fêter la nouvelle année avec les élus municipaux le 19 janvier, rencontrer les anciens et nouveaux habitants, redécouvrir les projets qui ont marqué ces derniers temps. À cette occasion, nous vous

dévoilerons le nouveau

### DÉVOILEMENT DU NOUVEAU LOGO

logo de la commune, qui je l'espère colorera nos prochaines rencontres et permettra de montrer

que La Crèche possède une identité forte et cohérente.

Je termine ces quelques mots en me permettant, au nom des 29 élus qui composent le conseil municipal, de vous souhaiter une année 2023 heureuse, chaleureuse et radieuse.

**Laetitia HAMOT**, maire de La Crèche

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Mardi 24 janvier à 20 h  
Lundi 13 mars à 18 h 30



En ligne : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr)

## RETOUR SUR



## Salle comble pour Guillaume Meurice

Samedi 3 décembre, la salle de l'Hélianthe était pleine. Plus de 650 personnes avaient réservé leur place, parfois depuis longtemps, pour assister au spectacle "Guillaume Meurice - 2027".

Un one-man show résolument politique, sonnait le lancement de sa campagne pour les élections présidentielles de 2027. Et avec son nouveau crédo "Cette fois-ci, je prends de l'élan !", il compte bien les remporter !

L'humoriste, connu pour ses micro-trottoirs et ses chroniques satiriques à la radio, est l'ami des socialistes, des républicains, des insoumis, des syndicats... Il s'est appuyé sur la politique locale - ne manquant pas d'évoquer le sujet des bassines - et profitant même de la présence dans la salle de la députée Delphine Batho, qu'il a utilisée pour vanter son programme écologiste. Même si son assistante ne le voit pas du même œil... le scandale éclate en plein meeting, #metoo (voir encadré). Une salle conquise par son humour pince-sans-rire et son autodérision, épinglant au passage plusieurs personnalités politiques. Interagissant beaucoup avec son public sur scène, l'artiste a également pris le temps d'échanger en restant après son spectacle.

Parrain de l'association "C'est assez" depuis 2016, Guillaume Meurice a également coécrit un documentaire militant sur la condition des dauphins et des orques en captivité, "Delphinariums, game over ?", diffusé courant décembre sur la chaîne Ushuaïa TV.

### #METOO

Le mouvement #MeToo (ou mouvement Me Too) est un mouvement social encourageant la prise de parole des femmes, dans le but de faire savoir que le viol et les agressions sexuelles sont plus courants que ce qui est souvent supposé, et de permettre aux victimes de s'exprimer sur le sujet. Il a débuté en 2007 et est particulièrement connu depuis octobre 2017 à la suite de l'affaire Weinstein.

à savoir

## Journée internationale des droits des femmes



La municipalité se mobilise autour de la journée internationale des droits des femmes et souhaite célébrer celles-ci à travers la mise en œuvre de diverses actions pratiques et culturelles. Le programme est en cours de construction, mais on peut déjà noter une exposition photos et un ciné-débat. Plus d'informations dans le prochain numéro du Mensuel.

Le 8 mars est une journée de rassemblements à travers le monde et l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes. C'est aussi l'occasion de se mobiliser en faveur des droits des femmes et de leur participation à la vie politique et économique. Les Nations Unies définissent chaque année une thématique différente.

Source : [education.gouv.fr](http://education.gouv.fr)



## Cérémonie des vœux de la municipalité

La municipalité invite les Créchoises et Créchois à la cérémonie des vœux, jeudi 19 janvier, à 18 h 30, à la salle de l'Hélianthe.

Cette soirée, durant laquelle le protocole ne sera pas de mise, a pour objectif de favoriser les interactions entre habitant-es, mais également avec les élu-es.

De plus, c'est à cette occasion que le nouveau logo de la ville sera officiellement dévoilé...

Afin d'éviter le gaspillage alimentaire, l'inscription est obligatoire avant le 12 janvier :

Tél. 05 49 25 50 54 - Mail : [accueil@ville-lacrecche.fr](mailto:accueil@ville-lacrecche.fr)  
En ligne : <https://forms.gle/xqqTK42guR4QD5DPA>



## VIE CRÉCHOISE



### Les quotients familiaux révisés

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la grille de répartition des quotients familiaux change et impacte les tarifs des services publics.

Les tranches des quotients familiaux, déterminant les tarifs des services municipaux passent de 8 à 11 tranches.

Cette action, initiée par la municipalité, vise à équilibrer la répartition, en tenant compte de la situation actuelle des familles créchoises.

Le quotient familial est calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), en fonction des revenus déclarés, des allocations perçues, aides au logement comprises, et de la composition de la famille.

Cette nouvelle répartition s'est appuyée sur le diagnostic territorial de la communauté de communes Haut Val de Sèvre, notamment en matière d'évolution de la population, de la composition des foyers et du niveau de vie.

#### Quel impact sur les tarifs des services publics ?

En ce qui concerne la restauration scolaire, l'ambition a été de permettre à une majorité des nouvelles

tranches de ne pas supporter d'augmentation. Ainsi, deux tiers des élèves verront leurs factures rester identiques, voire diminuer.

En outre, le choix a été fait de ne pas faire supporter aux familles les augmentations de l'énergie, ni des denrées alimentaires.

Pour le périscolaire, la grille tarifaire sera amenée à évoluer, dans le cadre d'une réflexion en cours, sur l'adaptation des services périscolaires aux besoins de la collectivité et des usagers.

Afin d'adapter les tarifs aux revenus, les familles qui n'ont pas fourni les informations concernant leur quotient familial en début d'année sont invitées à les transmettre à la mairie.

**Contact :**  
**service enfance-jeunesse-affaires scolaires.**  
**Tél. 05 49 28 93 34**  
**Mail : [ejas@ville-lacrecche.fr](mailto:ejas@ville-lacrecche.fr)**  
**+ d'infos : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Grandir et s'épanouir/Scolarité**

### Une nouvelle mutuelle de santé communale

Afin d'aider les habitant·es de la commune à bénéficier d'une complémentaire santé à un prix attractif, la municipalité vient de signer un partenariat avec la société Mutualia Alliance Santé.



Suite à une consultation, lancée en septembre dernier sur la base d'un cahier des charges, Mutualia Alliance Santé a été retenue pour un partenariat avec la ville, pour proposer une complémentaire santé et prévoyance.

Ce dispositif est accessible sans distinction de revenus et d'âge.

Créée il y a plus de 30 ans par la Mutualité Sociale Agricole (MSA), Mutualia s'appuie depuis toujours sur une démarche de proximité avec les territoires. Très impliquée localement, Mutualia Alliance Santé protège près de 128 500 adhérents dans 31 départements, tant au Nord qu'au Sud de la France. 64 conseillers mutualistes interviennent sur plus de 50 points d'accueil ou agences de proximité.

#### Un dispositif social et solidaire

Mutualia Alliance Santé s'engage en particulier depuis plus de six ans dans le développement de mutuelles auprès des collectivités territoriales. Elle accompagne à ce jour près de 270 collectivités en France et propose aux élus de les accompagner dans la mise en place d'un dispositif social et solidaire, visant à apporter une réponse adaptée aux besoins de leurs administrés.

La ville de La Crèche a choisi de mettre en place un partenariat avec Mutualia et ainsi bénéficier de tarifs privilégiés. Un dispositif intéressant pour les administrés et les personnes travaillant sur la commune. La mutuelle des territoires offre de bonnes garanties, des services innovants et respecte les capacités de financement de chacun.

De plus, Mutualia s'engage avec Reforest'Action, en plantant un arbre pour chaque nouvel adhérent.



### DÉLESTAGE ÉLECTRIQUE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le délestage électrique est une opération consistant à interrompre provisoirement et volontairement l'approvisionnement en courant d'un secteur donné. Elle est mise en œuvre lorsqu'il est constaté de fortes tensions sur le réseau électrique pour parvenir à satisfaire toute la demande. Au cours de cet hiver, il est possible que des épisodes de délestage électrique soient instaurés.

#### Le risque de coupure

Il est possible mais très faible pour janvier. Si toutefois le premier mois de l'année devait être très froid, le risque de 2 épisodes est possible.

#### Comment serons-nous alertés ?

Par l'application ecowatt (sorte de météo de l'électricité), 3 jours avant. Si le signal passe au rouge, il y a un risque fort.

À 17 h la veille, la mairie sera informée du nom des rues concernées.

#### Que faire en cas d'alerte ?

Dans les 3 jours qui précèdent, essayer autant que possible de réduire les consommations de 8 h à 13 h et de 18 h à 20 h. Les élèves, citoyens et entreprises seront sensibilisés à la réduction des consommations d'énergie. Quelques sites industriels servent de délestage et seront coupés. Les habitants seront informés.

#### Comment se passe une coupure ?

Elle n'interviendra qu'entre 8 h et 13 h ou 18 h et 20 h, et ne durera que 2 h maximum. 10 % du département sera concerné par la coupure. Si un autre délestage est nécessaire, c'est une autre partie du département qui sera concernée.

#### Les personnes à risque

Les Patients Haut Risque Vital ont tous été contactés, les coordonnées ont été vérifiées. Ils seront informés par mail et SMS, avec accusé de réception. En cas d'absence d'accusé de réception, des personnes se déplaceront pour les rencontrer.

#### Qui est concerné par les coupures ?

Quelques sites doivent être protégés comme les hôpitaux. Les Ehdad ne font pas partie des sites protégés car ils disposent de groupes électrogènes de secours. Les sites prioritaires ont déjà été informés.

La téléphonie mobile risque d'être coupée. Concernant les écoles, la commune travaille de concert avec la préfecture, pour imaginer les scénarios pour prévenir les parents et gérer les enfants des personnels prioritaires, si ces coupures entraînent des fermetures d'école et du multi accueil.

**Application mobile ecowatt disponible sur Google Play et dans l'App Store.**



**Suivez l'actualité en temps réel à La Crèche : téléchargez l'application IntraMuros !**

#### MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ

- Tarifs négociés
- 4 niveaux de garanties
- Conseils de proximité
- Un réseau de partenaires opticiens
- Assistance 24 h / 24 et 7 j / 7
- Service de téléconsultation



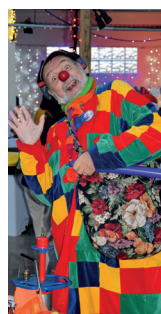
## VIE CRÉCHOISE



## Marché de Noël

**Un joli succès populaire pour ce marché de Noël édition 2022, avec une belle fréquentation et des idées cadeaux en pagaille !**

Une banda, un clown / animateur / magicien / sculpteur de ballons, des exposants, des food-trucks, une buvette et un espace de jeux en bois... sans oublier le Père-Noël, qui s'est prêté au jeu des photos avec les enfants. Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) étaient présents pour prêter main forte à l'organisation. Le Grand jeu du marché de Noël a permis à une dizaine d'heureux gagnants de remporter entre autres des places de spectacle, des paniers garnis avec des produits offerts par les exposants, des coupes de cheveux et des places de cinéma.



## "Ma ruralité heureuse" s'expose à La Crèche

**Débutée fin 2021, l'exposition itinérante "Ma ruralité heureuse" fait une étape dans la cour de la mairie jusqu'au 15 janvier.**



46 clichés permettent de découvrir les différents regards que les photographes ont porté sur la ruralité en Deux-Sèvres, ses paysages, son patrimoine et ses habitants. Synthèse d'un concours, lancé par les 12 CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Nouvelle Aquitaine, l'exposition résulte d'un choix du jury parmi plus de 300 photos, démontrant l'engagement des habitant-es pour leur ruralité.

Partenaire privilégié de la ville, le CAUE exerce une mission d'intérêt public, avec un objectif de qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. L'organisme est notamment intervenu à différents niveaux sur des sujets tels que la végétalisation du cimetière ou un projet d'écoquartier.

Une médiation sur l'exposition, menée par Eric Brochard, directeur adjoint du CAUE 79, aura lieu samedi 7 janvier à 11 h, dans la cour de la mairie. Gratuit, sur inscription : [accueil@ville-lacrecche.fr](mailto:accueil@ville-lacrecche.fr) ou 05 49 25 50 54.



### CONCOURS DES MAISONS DÉCORÉES

À l'occasion du marché de Noël, les membres du CMJ ont remis des paniers garnis aux gagnants du concours des maisons décorées. Cette année, le jury a porté son attention sur les ornements festifs éco-responsables et de récupération.

### Création d'une liaison douce

Dans le cadre de l'amélioration des déplacements piétons et vélos sur le territoire, la commune va aménager un cheminement, entre le chemin du Gué et la rue Martin Luther King. Cet aménagement permettra de compléter la liaison piétonne entre Ruffigny et le bourg. Il amorcera également une liaison cyclable entre Ruffigny et le pôle d'échange des Verdillons, liaison inscrite dans le schéma cyclable communautaire. Par ailleurs, l'arrêt bus, à l'angle du chemin du Gué et de la route de l'Ancienne Laiterie, sera mis en accessibilité et en sécurité. Enfin, une liaison entre ce nouveau cheminement et l'aire de jeux de Ruffigny sera réalisée.

L'ensemble de ces travaux va débuter en janvier, par la réalisation d'une phase préparatoire. Les revêtements définitifs seront mis en oeuvre en mars/avril, aux beaux jours.

## DES ACTIONS À DESTINATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

### Journée nationale des assistantes maternelles

Le Relais Petite Enfance (RPE) a organisé différentes actions, qui se sont tenues autour de la journée nationale des assistantes maternelles, le 19 novembre.

Une soirée d'échanges avec les professionnelles du territoire, jeudi 17 novembre, a permis aux animatrices du relais de recueillir leurs attentes et d'évoquer les projets et la nouvelle organisation portée par l'équipe du RPE : développement d'ateliers de détente sensorielle (baby yoga, concept Snoezelen), éveil musical, communication gestuelle associée à la parole...

Le 18 novembre, le spectacle "Petit à petit", offert aux assistantes maternelles et aux enfants, a remporté un franc succès. Après la représentation, les enfants ont pu rencontrer la musicienne, et manipuler la marionnette et les instruments.

Enfin, durant le week-end, une formation de 2 jours sur le développement et les troubles du langage, était proposée à Saint-Maixent-l'École, aux assistantes du territoire du Haut Val de Sèvre.

### Spectacle de fin d'année



Chaque fin d'année, le RPE organise également un spectacle à destination des assistantes maternelles du territoire, des familles et des enfants de 0 à 3 ans. Ainsi, la compagnie Chap'De Lune a présenté son spectacle "La P'tite Fabrik d'Histoires", vendredi 9 décembre, à la salle des fêtes de Cherveux. 27 assistantes maternelles, 5 parents et 74 enfants ont pu assister à cette représentation dynamique et pleine d'humour. Pour clôturer la matinée, le relais a offert une petite collation.

### FERMETURE DU CINÉMA POUR TRAVAUX

Le cinéma Henri-Georges Clouzot sera fermé au public, du 9 au 22 janvier. En effet, des travaux de maçonnerie vont être effectués, visant à recevoir la nouvelle structure de la scène.

Celle-ci servira notamment lors des différents spectacles et représentations de la compagnie de théâtre des Chats Pitres, pour l'installation de rideaux de scène et de projecteurs.

### APRÈM'SPORT

La prochaine session des Aprèm'sport aura lieu du 6 au 10 février 2023. Programme des activités et dossiers d'inscription prochainement disponibles sur [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Grandir et s'épanouir/Jeunesse/Activités jeunesse.



## Sangliers : les effectifs explosent

**Depuis les années 70, les populations de sangliers ont augmenté de manière exponentielle, causant des dégâts importants, notamment sur les cultures.**

Cette augmentation s'explique par la disparition des prédateurs naturels, comme le lynx ou le loup, dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. L'extension de la surface forestière, proposant des milieux propices, est un autre facteur. Toutefois, la modernisation de l'agriculture, entraînant la quasi-disparition du petit gibier, est une des causes majeures de l'explosion des effectifs de sangliers. En effet, afin de pallier l'absence de ce petit gibier pour la chasse de loisir, des sangliers hybrides (croisés avec des porcs domestiques pour augmenter leurs capacités reproductives) ont été lâchés dans la nature.

La population de sangliers en France est aujourd'hui estimée à plus d'un million d'individus. Les dégâts agricoles totalisent 35 millions d'euros par an et on compte pas moins de 30 000 collisions routières. (Source : CNRS Le journal)

La régulation de ces mammifères est entre autres réglementée par des battues, dites administratives, ordonnées par le préfet après avis de la Fédération des chasseurs.

Un arrêté préfectoral du 17 juin 2022 approuve un plan de gestion cynégétique pour le sanglier. Celui-ci a pour objectif d'améliorer les modalités de gestion de cette espèce, afin de tenter d'atteindre et de maintenir l'équilibre agro-sylvo-cynégétique et de limiter les dégâts occasionnés par le sanglier.

Les temps et modes de chasse sont les suivants :

- Chasse à l'approche ou à l'affût ou en battue, du 1<sup>er</sup> juin au 14 août, sur autorisation individuelle préfectorale délivrée au détenteur de droit de chasse.
- Chasse en battue, du 15 août au 30 mars, sans formalité.

Compte-tenu des populations de sangliers présentes sur l'ensemble du département, la chasse peut également s'exercer dans les réserves de chasse et de faune sauvage (RCFS).

Entre 2021 et 2022, 3 257 sangliers ont été prélevés sur le département des Deux-Sèvres, soit une augmentation de 250 % en 10 ans. (Source : Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres)

Depuis 2 mois, 3 battues ont été organisées sur le territoire de La Crèche.

## ASSOCIATIONS



## "180 secondes pour les migrants" primé

**Auriane et Émilie ont gagné un concours sur la thématique des atteintes aux droits de l'homme, grâce à leur vidéo "180 secondes pour les migrants".**

En juin dernier, 2 élèves de quatrième du collège Jean-Vilar s'étaient distinguées en remportant le premier prix du concours "180 secondes pour les droits humains", organisé par le Mémorial de Caen. Il s'agissait de prendre la parole, en vidéo, pour dénoncer une situation d'atteinte aux droits de l'homme, sous forme d'expressions diverses : théâtre, musique, mime, poésie, danse...

La prestation primée a été réalisée dans le cadre plus large d'un projet pédagogique, mené par leur professeure, au collège. Dans ce cadre, 2 bénévoles de l'association Accueil et solidarité avaient présenté aux élèves les actions menées par l'association depuis 5 ans, au bénéfice des demandeurs d'asile résidant au Prahda (Programme Régional d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile) de La

Crèche.

À l'occasion d'une réception en leur honneur, Auriane Lahaye et Émilie Moureaux ont été largement félicitées par les représentants d'Accueil et Solidarité, pour leur initiative, leur implication et la réflexion dont elles ont fait preuve.

### À VOS AIGUILLES !

La commission "Tricot Solidaire" d'Accueil et solidarité organise des moments de partage et de solidarité autour du tricot.

Offrez un peu de votre temps et de votre savoir-faire aux personnes en difficulté.

Les ouvrages réalisés seront remis aux demandeurs d'asile de La Crèche, aux réfugiés ukrainiens, aux Restos du cœur bébé de Niort... Les modèles et la laine sont offerts, les aiguilles sont prêtées.

Les prochaines séances auront lieu les vendredis, de 14 h à 17 h, à la Maison Accueil et Solidarité, 42 rue de Barilleau :

- 6 janvier
- 20 janvier
- 3 février
- 17 février 2023

**+ d'infos : [accueiletsolidarite@gmail.com](mailto:accueiletsolidarite@gmail.com)**

11 décembre

## Corrida de Noël



Plus de 750 coureurs se sont retrouvés sur les 2 parcours proposés par le Spiridon Créchois pour la 45<sup>ème</sup> édition de la Corrida de Noël. Une course prisée de tous, runners et néophytes, pour son ambiance bon enfant !

Malgré "l'habitude", cette manifestation demande une grande préparation logistique et des règles de sécurité très rigoureuses. La commune est ravie d'accompagner l'association dans l'organisation de cette manifestation, où le plaisir, mais aussi la solidarité sont de mise.

Une partie des bénéfices a été reversée à l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance (ADEPAPE 79).



### TRIEZ VOS PAPIERS

Du 27 au 29 janvier, l'APE Créchoise organise une opération de récupération de papiers. Un conteneur du groupe Rouvreau sera à disposition, place du Champ de foire, pour collecter papiers, journaux, magazines, livres...

**+ d'infos : Facebook APE Créchoise.**



### Astuces Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

**Quelle est la consommation quotidienne d'eau dans les foyers français aujourd'hui ?**

☞ **137 litres/personne !**

Cette consommation journalière se répartit comme suit :

- 10 l pour la boisson et l'alimentation,
- 53 l pour l'hygiène corporelle,
- 28 l consacrés aux sanitaires,
- 16 l pour le linge,
- 14 l pour la vaisselle,
- 8 l dédiés à la voiture et au jardin,
- Le reste est utilisé de façon diverse.

Ces chiffres diffèrent toutefois en fonction d'un certain nombre de critères :

- Le niveau de revenu : plus le niveau de vie est élevé, plus l'utilisation de l'eau augmente.
- L'âge : un adulte utilise nettement plus d'eau que les enfants ou les personnes âgées.
- Le mode de vie : les sportifs ont une consommation d'eau plus importante que la moyenne due à une hydratation intense et à des douches journalières répétées.
- La géographie : le climat, la présence importante d'habitats individuels, l'existence de jardins, pelouses, piscines et l'activité touristique influent sur les besoins en eau et sur la consommation domestique.

L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas !

**f Voisinvoisine ZéroDéchet**

le savez-vous ?



## TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES  
 GROUPES POLITIQUES  
 REPRÉSENTÉS AU  
 CONSEIL MUNICIPAL

### LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

#### MERCI ET BONNE ANNÉE 2023

2023 sera l'année de notre mi-mandat. L'occasion de tirer les premiers bilans dans les différents domaines de notre action politique. Mais en ce début d'année, ce sont surtout des remerciements que nous souhaitons adresser à tous les Créchois et à toutes les Créchoises, aux agents, qui se sont investis d'une manière ou d'une autre au travers des actions citoyennes, dans les opérations de solidarité, dans les actions en faveur de l'environnement ou dans tous les temps de convivialité qui se sont déroulés ce mois de décembre et plus généralement durant ces presque 3 années.

Nous vous souhaitons à tous et toutes une bonne année 2023 et nous vous invitons à venir à l'Hélianthe, **jeudi 19 janvier dès 18h30 pour la première cérémonie des vœux de la municipalité**, les 2 précédentes éditions ayant été annulées en raison de la Covid. L'inscription est obligatoire afin de limiter le gaspillage alimentaire.

#### 2023, NATURE ET TRANSITION

Une centaine de personnes bénévoles s'est relayée sur trois jours en décembre 2022 pour planter plus de 2000 arbres qui vont former la première micro-forêt de la commune. Ce puits de carbone, à la portée plus que symbolique, installé à l'entrée

**MAJORITÉ :** Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurora DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

#### ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Au seuil de cette nouvelle année, la liste Ensemble La Crèche de demain ! vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé. Que 2023 soit heureuse pour tous les foyers Créchois en dépit des difficultés économiques actuelles.

#### Une chaudière neuve dans les écoles du bourg

L'hiver dernier, les pannes à répétition de la chaudière des écoles du bourg n'avaient pas permis de bien chauffer les salles de classe. Un emprunt de 90 000 € va être effectué pour le financement d'un nouveau chauffage. Il sera **souscrit à 3.33 % sur 25ans**. Le taux nous semble élevé mais plus encore la durée très importante

#### Décision modificative pour le budget principal

Les crédits supplémentaires alloués au budget 2022 sont surtout dus par l'augmentation des énergies. Nous avions alerté la municipalité en avril lors du vote du budget primitif que les charges à caractère général étaient sous évaluées. L'Adjoint aux finances ne nous a pas entendu mais la réalité des coûts nous donne malheureusement raison.

#### Acquisitions de parcelles

La commune vient de faire des acquisitions foncières. L'une se trouve le long de la voie ferrée derrière l'Hélianthe, il s'agit d'une petite bande qui servira à la mobilité douce. Des arbres de hautes tiges seront plantés pour préserver le lotissement Les jardins de l'Hélianthe du bruit et de la vue des trains. Ce terrain sera acheté à 1 € le m<sup>2</sup> pour une somme de 2902 €.

L'autre terrain, une prairie inondable, impasse de la Sèvre, dont le propriétaire est le même que pour la parcelle où se situera l'éco quartier, a été acheté

du bourg, grandira sous nos yeux. Une deuxième micro-forêt sera plantée cette année à proximité de l'Hélianthe. L'année qui s'ouvre sera fortement orientée sur le projet "nature et transition" qui reçoit de nombreuses subventions. Nous aurons l'occasion d'en reparler plus en détail à chaque étape.

#### ÉNERGIE, DES HAUSSES RECORDS !

Les particuliers bénéficient souvent de tarifs régulés des énergies, malgré cela c'est une charge supplémentaire qui peut être difficile à vivre avec pour conséquences une baisse du chauffage, une limitation des déplacements, des contraintes dans l'alimentation...

**Pour les entreprises comme pour les collectivités**, la hausse du coût de l'énergie est encore plus grande. Le prix est **multiplié par 3,5 pour l'électricité, par 14 pour le gaz**. Certains artisans/commerçants et certaines entreprises jouent leur survie.

**Le conseil communautaire** de décembre a mis en évidence que la hausse du tarif des énergies aura un impact sur les tarifs de l'eau, de l'assainissement, de la collecte des ordures ménagères avec des hausses proches de 10%.

**Chez nos voisins, certaines communes** ont décidé de ne pas installer les décorations de fin d'année, de chauffer à 12 degrés les salles de sport ou de couper l'eau chaude des douches pour des raisons économiques.

La commune de La Crèche a pu tenir le cap, le marché de Noël a eu lieu, les décorations ont été installées, le chauffage est maintenu dans les salles associatives, les vestiaires et l'eau des douches. Tout cela apparaît comme une évidence, mais compte tenu des circonstances, maintenir un bon service est l'indicateur d'une bonne gestion

financière. Ce n'était pourtant pas acquis en 2020 quand nous avons été investis, comme en témoignait le rapport qui nous avait été remis à l'époque par la préfecture. Grâce à une bonne gestion, à des choix difficiles, à des efforts de tous et toutes, notre commune a réussi à traverser la crise de la COVID et cette crise des énergies. Il ne nous a fallu que 2 ans pour remettre les finances sur une trajectoire positive, nous allons enfin pouvoir réparer des années de laisser faire et enfin déployer plus massivement les investissements nécessaires.

#### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La majorité a souhaité une forte représentation dans les différentes instances. Ainsi, La Crèche est la commune la mieux représentée dans le bureau avec 3 élus. Fidèle à notre approche et afin d'éviter le cumul des mandats, Laetitia Hamot, maire, n'y siège que pour représenter la commune. Yannick Maillou, Vice-président, et Sophie Favriou, Conseillère-déléguée, sont les plus investis dans cette instance. Ils sont fortement renforcés dans toutes les commissions par les élus de la majorité. Déploiement des bus (navette et transport scolaire vers les équipements), vélos à assistance électrique (location et aide à l'achat), culture et médiathèque, l'étude sur le maraîchage municipal, les aides aux projets jeunes, le défi des écoles, l'accompagnement des entreprises ou la révision du PLU sont autant de domaines dans lesquels notre action a été positive pour les Créchois et Créchoises cette année. •

mais non supprimée. La municipalité pourrait avant la fin du mandat mettre en place ce genre de candélabres tous équipés d'ampoules LED. Nous ne connaissons pas le coût de cette opération sur plus de 1149 points lumineux de la commune.

#### Pas de financement intercommunal.

La municipalité espérait percevoir 1 318 000 € de la Com com pour financer la reconstruction de la piscine de La Crèche. Pourquoi les autres communes (18) participeraient à cette rénovation puisqu'elles remboursent et paient déjà - comme La Crèche - pour le nouveau centre aquatique intercommunal ? Réponse unanime des élus communautaires le 14/12, la ville de La Crèche recevra en 2023, la même attribution de compensation que les années passées soit 933 434 €, pas un centime de plus. Et maintenant avec ce refus, la municipalité comme elle l'avait annoncé en réunion publique va déférer la Com com devant le Tribunal administratif ?!

#### Une conseillère municipale de la minorité qui veut rejoindre la majorité municipale

Suite à une nouvelle démission, Marie Joly, suivante sur la liste déposée en préfecture au moment des élections, a intégré notre équipe en octobre. D'emblée elle nous a annoncé ne pas vouloir faire d'opposition car elle a des amis dans l'autre liste. Elle nous a ensuite clairement fait part de sa volonté à changer de camp mais considère que c'est son droit de rester élue à nos côtés. Nous ne pouvons dans ce cas que l'enjoindre à démissionner par honnêteté et loyauté envers les Créchois qui nous ont fait et nous font toujours confiance. La sincérité dans l'engagement et une droiture dans ses convictions s'imposent ici pleinement. •

**MINORITÉ :** Sylvie DUPUIS, Sonia LAMBERT, Bruno LEPOIVRE, Catherine OMBRET, Nathalie PILLET, Jérôme VARENNES.

## INTER-COMMUNALITÉ



# L'intercommunalité soutient les jeunes porteurs de projets

Depuis 2 ans, la communauté de communes Haut Val de Sèvre apporte son aide aux jeunes porteurs de projets, grâce au dispositif Projet Jeunes Haut Val de Sèvre et à la mise à disposition du tiers-lieu, Quartiers Libres.

### Projet Jeunes Haut Val de Sèvre

Le Projet Jeunes s'adresse aux 11-25 ans du territoire et permet de concrétiser une idée ou un projet, par un accompagnement et un coup de pouce financier. L'objectif est également de favoriser l'implication des jeunes dans l'animation locale.

Projet Jeunes Haut Val de Sèvre propose trois formules au choix : "J'peux pas. J'ai projet", le FabLab Challenge et un voyage. Selon la formule, le jeune peut bénéficier de conseils à la réalisation des projets, obtenir un financement et profiter d'un abonnement de 4 mois à Quartiers Libres, 3 formations au choix sur les machines à commande numérique du FabLab, ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Les projets peuvent relever de tous les domaines culturel, social, solidaire, environnemental, sportif...ou tout autre projet utile pour la collectivité !

En 2022, la commission culture et solidarité du Conseil Municipal des Jeunes de La Crèche a bénéficié d'une subvention pour l'organisation d'un concert à la maison de retraite des Rives de Sèvre.

### Quartiers Libres le premier tiers-lieu en Haut Val de Sèvre

Depuis 2021, la communauté de communes propose Quartiers Libres, premier tiers-lieu en Haut Val de Sèvre, afin de favoriser l'innovation collective.

L'émergence de nouvelles méthodes de production (télétravail, coworking\*) favorise le développement de lieux hybrides, appelés tiers-lieux, qui peuvent être compris comme des espaces de travail partagés et collaboratifs où tout un chacun peut venir travailler à distance, entreprendre et produire. C'est un lieu d'innovation collective.

Espace de coworking, Quartiers Libres est aussi un espace de fabrication et de prototypage numérique, grâce au fab lab (laboratoire de fabrication, lieu ouvert où les outils sont mis à disposition).

\*Coworking : espace de travail partagé

+ d'infos : <https://cc-hautvaldesevre.fr/>



## 3 questions à... Mathis Guignard

Fin 2022, ce jeune designer originaire du territoire, a bénéficié de l'accompagnement du service transition démocratique et participation citoyenne, dans le cadre du Projet Jeunes Haut Val de Sèvre.

### Comment avez-vous connu le dispositif Projet Jeunes ?

"J'ai entendu parler du dispositif par la bouche-à-oreille. En intégrant Quartiers Libres, j'ai pu bénéficier de plusieurs formations et perfectionnements techniques, sur des machines disponibles sur place. Ces équipements sont un réel avantage pour les porteurs de projets. Ensuite, j'ai obtenu une aide financière pour acquérir le matériel et le nécessaire pour exposer mes projets. Et enfin, la possibilité d'exposer mon travail pour faire découvrir mon métier et ma démarche en tant que designer aux habitants de mon territoire. Ce dispositif a été un tremplin pour moi en tant que professionnel. En effet, il m'a aidé à accélérer de manière significative le développement de mes produits."

### Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de vous lancer dans le design ?

"Quand j'étais à l'école primaire de Chavagné, j'avais pour habitude de ne jamais me séparer d'un petit carnet d'inventions, comme je l'appelais. J'y dessinais des machines utiles ou non, pour répondre à des problèmes ou usages que je remarquais avec mon regard enfantin. Puis durant mon bac STD2A à Parthenay, une mention spécialisée dans les métiers du design, j'ai pu découvrir le design de produits. Cette spécialité m'a captivé presque instantanément.

Mes inspirations sont variées, je pense qu'un bon

designer se doit d'être à l'affût pour observer les éléments du quotidien qui peuvent permettre la naissance d'une idée ou d'un projet. Mais, aujourd'hui, je suis particulièrement inspiré par les formes du vivant, qu'elles soient animales ou végétales, et parfois par l'architecture.

Je compte mettre en place prochainement une boutique en ligne pour faciliter l'accès à mes produits."

### Que pensez-vous du concept de Quartiers libres ?

"J'étais surpris en revenant sur notre territoire de découvrir un lieu comme Quartiers Libres. C'est un espace qui offre énormément de possibilités, que ce soit dans les connaissances, les rencontres ou encore les moyens à disposition. C'est un espace de collaboration et de création de qualité, dans lequel je compte rester encore un moment. De plus, Alix Levesque et Valentin Martineau, animateurs de Quartiers Libres, offrent un accompagnement de qualité, qui permet l'aboutissement de nombreux projets que je vous invite à venir découvrir.

Je suis heureux de pouvoir exercer mon activité de designer indépendant sur mon propre territoire. Le fait de pouvoir exercer mon métier chez moi est une chance qui n'est pas donnée à tout le monde. Je remercie les institutions et les services qui me permettent, à moi et aux autres porteurs de projets, de pouvoir développer nos projets avec les outils nécessaires. J'espère que cette dynamique continuera sur notre territoire !

à savoir

### 2<sup>ÈME</sup> RÉVISION DU PLUi

La communauté de communes engage la révision n°2 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les habitants du Haut Val de Sèvre ont la possibilité d'exprimer leurs remarques, leurs questions ou leurs contributions.

+ d'infos : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr), rubrique Compétences/Urbanisme/PLUi

### OUVERTURE DE LA RECYCLERIE O'DRIGAIL



Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a souhaité donner un nouvel élan à sa recyclerie, ouverte en 2013, sur le site de la déchetterie de Saint-Maixent-L'École.

L'activité du tri progressant, la déchetterie a aussi besoin de ce bâtiment pour faciliter la mise en place des nouvelles filières liées au développement des éco-organismes.

Ainsi, la recyclerie s'est installée dans la zone commerciale La Pièce du Chêne, à Azay-Le-Brûlé et devient O'drigail : un nouveau nom, un nouveau lieu, plus de jours d'ouverture au public.

Pour acheter : mercredi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Pour donner : à la recyclerie, le vendredi de 9 h à 12 h et à la déchetterie des Groies Perron, aux horaires habituels.

+ d'infos : <https://www.smc79.fr/>



En janvier 2023, votre médiathèque vous propose :

### Les Nuits de la lecture

Créées en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire, les Nuits de la lecture ont su conquérir au fil des années le public des médiathèques intercommunales.

En 2023, elles auront pour thème "La peur".

À cette occasion, La Ronde des mots vous donne rendez-vous :

- **Vendredi 20 janvier à 18 h**, pour écouter des histoires à frémir et partager un moment convivial autour d'un verre de l'amitié (tout public dès 5 ans – gratuit sur réservation).

### Des lectures contées en musique

- Dans le cadre de la saison culturelle de la ville de La Crèche, **samedi 28 janvier, à 15 h 30**, salle Henri-Georges Clouzot : lecture contée accompagnée par l'école de musique. Goûter offert. (Tout public – accès libre)

Ne manquez aucune animation en consultant l'agenda des médiathèques (disponible sur le site [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr) ou à l'accueil des médiathèques).

Toute l'équipe des bibliothécaires vous présente ses meilleurs vœux.

**Médiathèque intercommunale  
La Ronde des mots  
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles  
79260 La Crèche**

**Horaires d'ouverture :**  
Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30  
Mercredi 14 h - 18 h 30  
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)  
Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)  
Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre  
Instagram : Médiathèques du Haut Val de Sèvre



**Jeudi 19 janvier**  
**VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ**  
Salle de l'Hélianthe  
À 18 h 30  
Ouvert à tous  
Inscription obligatoire avant le 12/01

Organisateur : municipalité  
+ d'infos : voir p. 2

**Vendredi 20 janvier**  
**HISTOIRES À FRÉMIR**  
Médiathèque La Ronde des Mots  
À 18 h  
Gratuit, sur réservation

Organisateur : médiathèque  
Tél. 05 49 05 36 09

**Samedi 21 janvier**  
**PORTES OUVERTES JARDIN D'INSERTION**  
Ateliers taille et greffe  
Jardin d'insertion du Coteau de Breloux  
À partir de 9 h 30

Organisateur : Aide en Crêchois

**Lundi 23 janvier**  
**RÉUNION PUBLIQUE PROJET SKATE PARK**  
Grande salle de Champcornu  
À 18 h 30

Organisateur : municipalité  
Contact : service vie associative et participation citoyenne  
Tél. 06 15 82 87 21  
Mail : vapc@ville-lacrecche.fr

**Mardi 24 janvier**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
Mairie - À 20 h

**Du 27 au 29 janvier**  
**TRIEZ VOS PAPIERS**  
Place du Champ de foire  
Collecte de papiers

Organisateur : APE crêchoise  
Contact : ape.crechoise79@gmail.com  
Facebook APE crêchoise

**Vendredi 27 janvier**  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Grande salle de Champcornu  
À 13 h 30

Organisateur : club des Aînés ruraux

**Samedi 28 janvier**  
**LECTURE CONTÉE EN MUSIQUE**  
Salle HG Clouzot  
À 15 h 30  
Accès libre

Organisateur : médiathèque  
Tél. 05 49 05 36 09

**Dimanche 29 janvier**  
**RANDONNÉE LA CRÉCHOISE**  
**VTT-MARCHE-ROUTE**  
Maison des associations  
À partir de 8 h

Organisateur : ACT  
Renseignements : 06 77 28 07 73

**4 & 5 février**  
**PLANTATION MICRO-FORÊT**  
Terrain de l'Hélianthe  
De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Sur inscription

Organisateur : municipalité  
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

**Du 6 au 10 février**  
**APRÈM'SPORT**

Organisateur : municipalité  
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr

**Dimanche 19 février**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LA GAULE CRÉCHOISE**  
Salle de Champcornu  
À 9 h 30

Organisateur : AAPPMA La Gaule Crêchoise  
Tél. 06 17 59 65 75

**Samedi 25 février**  
**SPECTACLE "PAULO À TRAVERS CHAMPS"**  
Salle de l'Hélianthe  
À 15 h

Organisateur : Tir en avant  
Infos et résa : 05 49 25 02 23

**Mercredi 4 janvier**  
**PERMANENCE ASSOCIATIVE**  
Maison des associations  
De 14 h à 17 h

**Samedi 7 janvier**  
**MÉDIATION EXPO "MA RURALITÉ HEUREUSE"**  
Cour de la mairie  
À 11 h  
Gratuit, inscription obligatoire

Organisateur : CAUE 79  
Inscription : accueil@ville-lacrecche.fr

**Du 9 au 22 janvier**  
**FERMETURE DU CINÉMA**  
pour travaux

**Vendredi 13 janvier**  
**CONCERT SÉBASTIEN MAYE/ISMA AILES**  
Au profit de l'association  
Outil en main  
Salle de l'Hélianthe  
À 20 h 30

Organisateur : Rotary club St Maixent-l'École  
Infos & résa : gyslène.rotary@gmail.com  
Tél. 06 15 42 48 93

**Samedi 14 janvier**  
**LOTO**  
Salle de l'Hélianthe  
À 19 h

Organisateur : ACCA La Crèche

**14 & 15 janvier**  
**MANCHES QUALIFICATIVES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE ROLLER DE VITESSE**

Gymnase de Chantoiseau  
Samedi à 15 h  
Dimanche à 9 h  
Entrée gratuite

Organisateur : Roller crêchois

Pensez à réserver !

**SAISON CULTURELLE 2022-2023**

**CHRISTELLE CHOULET**  
RECONDITIONNÉE

31 mars 2023

+ d'infos & programme complet : www.ville-lacrecche.fr  
Résas : www.ticketmaster.fr

### Extension de commerce **Kébab Le Sésame**



Le Sésame s'agrandit et propose, en plus de ses traditionnels kébabs et burgers, différentes sortes de couscous, tajines et keftas.

76 avenue de Paris

Tél. 07 62 18 05 04

Mail : kebablesesame@gmail.com

+ d'infos : https://kebab-lesesame.com

## LE CARNET

### NAISSANCES

30 octobre : Noa TOUCHARD GOLENKO  
31 octobre : Maëlo GALATEAU  
4 novembre : Kathleen TALINEAU  
5 novembre : Alba MIGAUD  
9 novembre : Célia LIMINANA  
19 novembre : Timéo ESNARD  
27 novembre : Roxane BEVIN  
29 novembre : Lewis BACAR  
30 novembre : Théa GIBOUIN  
5 décembre : Lyna MULLON CHAUVIN

### MARIAGE

17 décembre :  
Mabel LESTARQUIT & Sylvain NOBLE

### DÉCÈS

10 novembre : Rachel STYBLINSKI	20 ans
20 novembre : Thérèse FAVREAU	92 ans
22 novembre : Gérard LUCQUIN	76 ans
29 novembre : René SUIRE	91 ans
29 novembre : Marie CESSAC	98 ans
7 décembre : Jeanine CAILLON	93 ans

## Boîtes de Noël solidaires



Une belle démonstration de générosité de la part des Crêchois-es, cette année encore !